

PROGRAMME DE FORMATION

Les troubles des apprentissages chez l'enfant : comprendre et accompagner

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

5.00 jour(s)
35:00 heures

Public

Tout personnel médical, paramédical, social ou éducatif travaillant auprès d'enfants atteints de troubles des apprentissages.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 15 p.

Objectifs de la formation

Décrire les troubles des apprentissages et leurs répercussions sur la vie de l'enfant.

Identifier les modalités efficaces d'accompagnement afin de les intégrer à sa pratique.

Programme

"• Présentation du développement normal des fonctions cognitives chez l'enfant : le langage,

le geste, l'attention, la mémoire, les fonctions exécutives.

• Etude des différents diagnostics : troubles du langage oral (dysphasie), troubles spécifiques des apprentissages (dyslexie, dysorthographe, dyscalculie), troubles du développement de la coordination (dyspraxie, dysgraphie), déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) :

- Quels sont les critères diagnostiques ?

- Quelles en sont les causes ?

- Les répercussions sur la vie familiale, les loisirs, le développement psycho-affectif, la scolarité, ...

• Les axes thérapeutiques envisageables :

- Rééducation.

- Compensation.

- Aménagements scolaires.

• La communication aux familles et aux enseignants des connaissances autour de la pathologie.

• L'accompagnement de l'enfant dans une meilleure connaissance de lui-même afin de le soutenir dans son développement et son épanouissement .

"

Méthodes et supports

Apports théoriques. Etudes de cas cliniques. Mises en situation. Echanges.

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

A l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.